

Projet de continuité piétonne sur la RM19 (PR18.600 au PR19.392) Commune de Levens (06)

Dossier d'enquête préalable à la Déclaration de Projet

VOLUME 5. AVIS OBLIGATOIRES EMIS SUR LE PROJET ET REPONSE DU MAITRE D'OUVRAGE



Composition du volume 5 – Avis obligatoires émis sur le projet et réponse du maître d'ouvrage

- Pièce 5.1. Avis de l'Autorité environnementale
- Pièce 5.2. Réponse du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale
- Pièce 5.3. Avis des communes concernées (Levens)
- Pièce 5.4. Réponse du maître d'ouvrage à l'avis de la commune concernée